



Déclaration FSU au CTSD du 29 janvier 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN,

Comme chaque année, nous formulons à nouveau une demande de transparence dans l'ensemble des opérations de carte scolaire. A ce titre, nous souhaitons obtenir la liste prévisionnelle des effectifs de chacune des écoles du département, ainsi que la répartition pédagogique. En effet, les documents que vous nous transmettez sont partiels, et sont élaborés à travers votre prisme, selon vos priorités. Or, par soucis de lisibilité et d'équité de traitement, les chiffres prévisionnels de chaque école doivent être fournis aux représentants des personnels.

D'autre part, lors du CDEN de décembre, nous avons formulé un certain nombre de demandes d'éclaircissements quant au bilan de la rentrée 2017. Nous sommes toujours dans l'attente de certains indicateurs comme le taux de scolarisation des moins de 3 ans, l'évolution démographique par secteur du département, le E/C... Nous considérons que le constat de la rentrée 2017 reste partiel, et pourtant nous attaquons la préparation de la rentrée 2018....

Sur votre projet de carte scolaire 2018, nous repérons deux priorités.

La 1^{ère} priorité est nationale et relève de la lubie ministérielle ou d'une promesse de campagne : le dédoublement des CP en REP et CE1 en REP+. Pour l'honorer, nous recevons une dotation de 26 postes seulement alors que nous avons 36 postes à pourvoir.

La 2^{ème} priorité est académique : tendre vers un vivier de remplaçants avoisinant les 9%. Compte tenu des classes non remplacées, en nombre exponentiel cette année, l'augmentation du vivier de remplaçant ne peut être que bénéfique, mais il ne comble toujours pas les suppressions d'il y a quelques années. Nous savons aussi que ce sont les postes les plus faciles à supprimer en période de pénurie.

Pour satisfaire ces deux exigences, notre département va donc devoir aller chercher sur ses fonds propres de postes, en décimant le dispositif PDMQDC, en fermant un nombre important de classes, en fermant à nouveau des écoles, et en fusionnant des structures sans répondre à de réels besoins.

Cette situation ne satisfait pas la FSU. Le compte n'y est pas ! Certes, la mesure de dédoublement en REP peut paraître attrayante. Mais appliquée à moyens insuffisants, cela revient à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Alors quelles sont donc les priorités départementales, une fois satisfaites les priorités nationales et académiques ? Quand implantera-t-on enfin des RASED de manière convenable et équitable sur l'ensemble des circonscriptions ? Quand prendra-t-on en compte les ULIS dans le calcul des effectifs des écoles ? Quand la scolarisation des 3 ans sera-t-elle enfin remise à l'ordre du jour, et pas considérée comme une variable d'ajustement ? Quand reverra-t-on des PDMQDC en éducation prioritaire ? Face à toutes ces questions, la FSU est pessimiste car l'intégralité des postes éducation

nationale annoncés pour le quinquennat aura été distribuée. Ce sont donc ensuite 4 ans de disette qui nous attendent....

A la rentrée 2018, nous pourrons compter seulement 7 PDM dans notre département, dont aucun en éducation prioritaire, et les 3 maître supp en écoles bilingues sont maintenus.... N'y a-t-il pas un malaise ? Le référentiel de l'éducation prioritaire semble avoir déjà été remis aux oubliettes... C'est pourtant dans ces écoles et particulièrement en maternelles que les besoins sont immenses pour combler les difficultés langagières. Ce dispositif plébiscité par les équipes n'aura pas eu la chance de fonctionner longtemps ni d'être évalué avant d'être mis en concurrence avec le dédoublement.

D'autre part, les seuils appliqués dans notre département continuent de nous paraître trop élevés. Atteindre 28 en élémentaire ou 32 en maternelle pour espérer une ouverture de classe, ce sont des années difficiles professionnellement pour les collègues et les élèves, voire des années de souffrance.

A la lecture des documents préparatoires, les élèves de moins de 3 ans ne sont pas comptabilisés dans les prévisions d'effectifs ! Cela rompt avec les traditions départementales, puisque les Tous Petits scolarisés dans des écoles étaient comptabilisés lorsqu'il s'agissait d'une habitude. Les écoles n'inventent pas des élèves virtuels pour gonfler leurs prévisions ! En revanche, nier la présence régulière de ces élèves, auprès d'équipes qui croient en la scolarisation des moins de 3 ans, c'est introduire de la méfiance professionnelle, et cela fâche les écoles.

Que penser également des annonces de fermetures faites depuis le mois de décembre aux maires ou aux écoles, sans aucune nuance, et où les verbes ne sont pas conjugués au conditionnel ? Cela interroge fortement sur le rôle des instances...

Sur la commune de Longwy, vous avez été destinataire d'un dossier réalisé par les collègues et le SNUipp sur la situation désastreuse de certaines écoles de la ville. Leurs indicateurs sont proches de l'éducation prioritaire, et pour autant, ils ne disposent d'aucune aide complémentaire. Nous tenons à vous sensibiliser sur cette situation particulière.

6 écoles risquent encore de fermer leurs portes à cette rentrée. Lorsque cela répond à un besoin pédagogique ou de structure, nous pouvons le concevoir. Lorsqu'il s'agit de lancer des ballons d'essais sur certains secteurs, et que les fermetures ou les fusions n'ont même pas été abordées en amont avec les personnels concernés, cela nous interpelle sur l'absence de concertation. Cette mauvaise habitude doit cesser dans notre département ! Autant les fermetures varient d'une année sur l'autre selon la dotation qui nous est octroyée, autant des fusions ou des fermetures d'écoles sont des modifications lourdes qui nécessitent des concertations avec tous les acteurs engagés, et ne doivent jamais se réaliser dans la précipitation.

Avec tout cela, à quel moment les enseignants vont-ils pouvoir partir en formation continue ? Il ne s'agit pas d'aller assister à des animations pédagogiques ça et là, diluées sur une année scolaire, mais bien de pouvoir prendre du recul sur la classe sur un temps long qui permette de modifier les pratiques. C'est de ça dont les collègues ont besoin, pas d'un saupoudrage qui chaque année répond à de nouvelles injonctions ministérielles. L'accès à la recherche, la mise en place de pédagogies innovantes et la réflexion autour des difficultés des élèves sont chronophages et nécessitent un accompagnement.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FSU appellera les collègues à être en grève le 6 février dans le département. Même si cette dotation est la plus élevée depuis un certain nombre d'années, elle est largement insuffisante au regard des besoins, et la répartition des postes manque d'ambition pour l'école et oublie complètement les postes hors classe. L'école mérite mieux.